Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Pellerine (la) - Tome III

Pellerine (la), c^on^ d'*Ernée* (9 kil.) ; arrond. de *Mayenne* (33 kil. O.) ; à 39 kil. de Laval.

Anciens noms

Feodum de Peregrina, 1234 (Cart. de Fontaine-Daniel, p. 150). — *La paroisse de la Pellerine,* 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Ecclesia de Peregrina,* XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ s. (Pouillé). — *Sanctus Quintinus de Peregrina,* 1566 (Ins. eccl.). — *La Pelerine* (Carte cénom., Jaillot, Dict. univers., Cassini). — *La Pélerine* (Le Paige). — *La Pellerine* (Dict. topog., Ét.-M.).

Géographie physique

Géologie. — « Le bourg est bâti sur des schistes précambriens, séparés, à l'ouest du massif granitique de la Templerie (Ille-et-Vilaine), par un filon de quartz dirigé N.-N.-E.-S.-S.-O., et formant une crête élevée (238) qui correspond à la limite du département et d'où la vue s'étend au loin du côté de la Chapelle-Janson et de Fougères. Ce filon disparaît au N. de la Pellerine, mais réapparaît plus loin le long de la route allant à Larchamp. Les schistes précambriens du bourg de la Pellerine sont réduits à une bande étroite, enserrée entre le massif de Mégaudais et celui de la Templerie. » D.-P. Œ.

Territoire limitrophe de la Bretagne, cotant à cette limite O. 203, 207, 236 m. d'altitude. Point culminant d'où découlent vers l'O. les sources du Couesnon et vers l'E. le Larry, affluent de l'Ernée ; altitude à la limite E., 156 m. On signale à la Pellerine le passage d'une voie de Jublains à Courseulles. La route nationale de Mayenne à Fougères, indiquée avec hôtellerie par Jaillot et aussi par Cassini, traverse le bourg et le territoire de l'E. à l'O. Elle avait été rectifiée avant 1789. Le bourg est relié avec Ernée (9 kil. E.) ; Saint-Pierre-des-Landes (5.300 m.) ; la Selle-en-Luitré (6 kil. O.) ; la Chapelle-Janson (7 kil. N.-O.) ; Larchamp (7 kil. N.-E.). La ligne ferrée de Mayenne à Fougères a sa station à mi-chemin de Saint-Pierre-des-Landes.

Superficie cadastrée, 818 hect. — « Cette paroisse est en bon fonds, écrit Miroménil, produisant blé, avoine, sarrasin ; 6 métairies. » Davelu mentionne aussi le cidre comme production importante.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 17, de 1700 à 1710. — 75 feux en 1696 ; — 78 feux en 1698 ; — 72 feux en 1700 ; — 58 feux en 1715 ; — 250 hab. en 1726 ; — 55 feux en 1732 ; — de 150 à 230 communiants en 1798 ; — 317 hab. en l'an VIII ; — 309 hab. en 1800 ; — 420 hab. en 1803 ; — 371 hab. en 1821 ; — 396 hab. en 1831 ; — 347 hab. en 1841 ; — 374 hab. en 1851 ; — 416 hab. en 1861 ; — 419 hab. en 1871 ; — 390 hab. en 1881 ; — 405 hab. en 1891 ; — 376 hab. en 1900, dont 67 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 31 villages, fermes, closeries ou écarts. On comptait 31 fermes en 1843. En dépendent : Rouessé, 23 hab. ; la Jugannière, 25 hab.

On trouve établis au bourg, à la fin du XVIII^e^ s., un maître de poste aux chevaux, exempt de tailles, et un bureau des traites, très gênant, disent les habitants en 1789, « pour leur commerce du fil et de bestiaux qui serait pour eux une ressource ».

Bureau de poste et *perception* d'Ernée. — Gendarmerie supprimée en 1855.

Assemblée

Assemblée, le jour de la communion des enfants.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse, anciennement de l'archidiaconé de Laval et du doyenné d'Ernée ; — de l'élection et du ressort judiciaire de Mayenne, du grenier à sel d'Ernée ; — du district et du canton d'Ernée en 1790 ; — de la Mission d'Ernée en 1797, érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtré et du doyenné d'Ernée.

L'*église,* dédiée à saint Quentin, présentait jusqu'en 1850 le plan d'une croix grecque, grâce à la construction, au milieu de la nef, de deux chapelles, probablement postérieures. Le clocher était alors sur le milieu de l'édifice. La nef a été prolongée depuis et le clocher transporté sur le pignon occidental ; il a été foudroyé dans la nuit du 29 juillet 1892. Toutes les fenêtres sont à meneaux, en granit, en arc brisé. Le maître-autel est assez beau, avec statues de saint Quentin et de saint Étienne. L'autel du Sacré-Cœur était autrefois dédié à saint Jean. Il s'y desservait, ainsi qu'à l'autel de la Vierge, deux chapelles, dites de N.-D. et de Saint-Jean-du-Désert, fondées en 1489 par Jean Le Pennetier, curé, chargées de deux messes par semaine. Le temporel consistait en héritages au bourg acquis du seigneur de la Pellerine, en une rente de 9 boisseaux de seigle acquise du seigneur du Rocher, en rentes et devoirs féodaux acquis des seigneurs du Bailleul et de Belleplante en Charné, Saint-Pierre-des-Landes et la Pellerine. Parmi les titulaires : Gilles du *Boisbéranger,* 1559 ; François du *Boisbéranger,* étudiant à Angers, 1559 ; Jean de *Mégaudais,* curé de Charné, 1605 ; Madelon *Le Vallois,* 1605 ; André *Le Vallois,* 1645 ; François *Chéhère* (V. ce nom) ; Pierre-François de *Lespinasse,* chanoine du Mans, curé de Pommerit-le-Vicomte, 1787. L'église possède une lampe (1753) et une navette en argent (1748), dons du curé Sauvé. Dans le chœur est l'inscription funéraire de Jacques Vauloup : dans la chapelle de la Vierge, celle de M. Leroy.

L'église fut saccagée pendant la Révolution. *Cure,* à la présentation de l'évêque.

Curés : Grégoire *Bodineau* permute, 1559. — Jean *Cothereau,* chanoine d'Angers, titulaire de Saint-Thomas en la chapelle curiale du Crucifix d'Angers, 25 avril 1559, permute, 1561. — Jean *Chevalier,* curé de Saint-Aignan de Gennes, 5 mai 1561, permute, 1566. — Jacques *Dodard* ou Dudard, de la Pellerine, prieur de Fosse-Bellay, en la paroisse de Cizay (Maine-et-Loire), 13 octobre 1566, signe le certificat de catholicité, 1577. — Léonard *Hodebert,* de Saint-Mars-sur-la-Futaie, 4 février 1582, se démet, 1592. — Henri *Destais,* de Landivy, 11 mai 1592, résigne, 1595. — Julien *Houdusse,* de la Pellerine, 3 décembre 1595, cède au suivant, 1614 ; reçoit, le 8 octobre 1615, la visite du doyen d'Ernée, † 1616. — Noble Madelon *Le Vallois,* clerc. 10 février 1614, entré en possession, le 6 mai 1615. — *Touchard,* † 1657. — André de *Cornilleau,* 24 février 1657, † 1667. — Robert *Bouhallier,* demeurant à la Dellerie en Larchamp, 9 décembre 1667, démissionne, 1668. — François *Bernard,* 10 avril 1668, † 1684. — Julien *Delaunay,* curé de Larchamp, 14 septembre 1684, † 1722. — Pierre *Péan,* docteur en théologie d'Angers, 3 mai 1722, se démet, 1723. — René *Houssemaine,* demeurant à Ernée, 12 février 1723, † 1724. — Jean *Sauvé,* maître ès arts d'Angers, vicaire d'Aron, 31 janvier 1724, résigne étant « valétudinaire », 1761. — René *Gillet,* vicaire de la Pellerine, 5 juin 1761 ; « gouverne assez bien, vient de faire un établissement pour une maîtresse d'école, aime son église » (note de l'évêché en 1778), † 1784. — Guillaume *Delahaye* de Lauberdière, gradué d'Angers, vicaire de Gennes-le-Gandelain, 25 avril 1784, † 1787. — Louis *Leroy* (V. ce nom), installé le 8 mars 1787, † 1816. René Leroux, neveu et vicaire de M. Leroy, refusa comme lui tout serment, et après le 2 octobre 1791, date de son dernier acte signé, se cacha dans le pays et surtout à Ernée, bien qu'il soit sur la liste des déportés. Depuis la fin de la Terreur jusqu'en 1800, il exerça un véritable apostolat dans toute la contrée, à Carelles, Larchamp, Lévaré,

Montaudin, Saint-Mars-sur-la-Futaie, Saint-Denis-de-Gastines, Fougerolles.

La paroisse fut desservie en 1792 par Charles Louvel, chapelain catholique de Mégaudais, et possédait comme prêtre habitué Charles-Jean Le Vallois (V. ce nom), fils de Perrine-Michelle de Puisard et non de Pinsard.

L'intrus, Louis-Jacques-Joseph Péan, installé le 1er octobre 1791 par les municipaux d'Ernée, au refus de ceux de la Pellerine, s'était fait accompagner d'un détachement de gardes nationaux entretenus aux frais des habitants qui demandèrent à se faire dégrever le 8 octobre et promirent de veiller à sa sûreté personnelle. Honni de toute la population, Péan alla, au mois de mars 1792, porter à Gorron, sa ville natale, le scandale de ses vices et de son ivrognerie. Les autres intrus nommés refusèrent ou n'osèrent venir occuper leur poste.

Après le Concordat : Joseph *Lefoulon,* 1816-1818. — Pierre *Lemonnier,* 1818-1837. — Jean-Marie *Le Segretain de Hautbourg,* 1837, † 1858. — Louis *Lebreton,* 1858-1862. — Jean-Baptiste *Pirert,* 1862-1884. — Léandre-Louis *Derieux,* 1884.

Presbytère, saccagé pendant la Révolution, restauré en 1810. Dans l'enclos s'élève un calvaire, souvenir de Mission.

Cimetière contigu à l'église en l'an XII, transféré dans un champ voisin, le 14 avril 1872.

Écoles

Écoles. — La chapelle de Saint-Jean-du-Désert avait été fondée, disent les habitants en 1789, « pour l'entretien d'un maître d'école » ; ils en réclament le temporel pour cet usage. Il y avait une école de filles en 1778. — Aujourd'hui école mixte, tenue par les sœurs de Rillé depuis 1877.

Établissements de charité

La *maladrerie* a laissé son nom à une ferme, située à 1.500 m. sur la route d'Ernée. Le bureau de charité dispose de 250 francs de rente et de 73 journées par an à l'hôpital d'Ernée, fondation de la famille de Saint-Cyr.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie était mouvante de la châtellenie d'Ernée. — En 1234, Robert de Gorram donne à Georges Mesbier, à Emma, sa femme, et à Jean d'Ivoy, fils de celle-ci, une rente sur le fief de la Pellerine, en échange de leurs droits sur le bois de la Gaudèche. — Le seigneur d'Orcisse (?) a plusieurs sujets dans la paroisse de la Pellerine en 1312. — Guyon de Fontenailles, en 1409, relève d'Ernée pour une rente de 20 sols et 84 boisseaux d'avoine qui lui était due par le sieur de Taillis pour sa terre de la Pellerine ainsi que pour ses droits « de seigneurie, prinse, vengeance, plège, gaige, obéissance, juridiction » sur la même terre. — Les aveux sont rendus en 1570 par Guy de Cornilleau, seigneur de la Dorangerie, en 1669 par Marie Vauquelin ; et Jeanne de Poid, femme de Sébastien du Lys, comte de Beaucé, est dame de la Pellerine en 1688. Depuis lors la seigneurie paroissiale est unie à la terre de Montflaux.

Notes historiques

Notes historiques. — Localités de noms anciens : Bressac, Bouessay, Rouessé, Belouze, Montaubert. — La peste règne dans la paroisse en 1489. — Les maladies contagieuses et le séjour des gens de guerre chassent les habitants de la région qui abandonnent leurs terres et émigrent en Bretagne ; on demande pour eux diminution des tailles.

Le cahier de 1789, d'une rédaction soignée, signé par dix habitants — Antoine Chardon, syndic de la municipalité, — réclame l'égalité des impôts, la suppression de la milice, l'interdiction des quêtes faites par les religieux, la restitution aux curés de Larchamp et de Saint-Pierre de leurs dîmes pour qu'ils puissent nourrir leurs pauvres, un prélèvement sur les bénéfices simples pour les indigents, etc. M. Leroy, curé, accepta au carême de 1790 les fonctions de maire et proposa l'achat par les habitants des biens ecclésiastiques ; mais il revint sur ce vœu et donna sa démission le 26 novembre 1790.

Le passage de l'armée vendéenne fut marqué par un deuil douloureux. Le marquis de Lescure, qui agonisait dans une voiture à la suite de l'armée, dut être déposé au village des Besnardières, à la limite de la Pellerine et à 3 kil. du bourg. Il y mourut en présence de M^{me} et de M^{lle} du Boisguy. Une croix, renouvelée et bénite avec pompe le jour de Pâques 1901, rappelle ce souvenir. Le corps, transporté à Fougères, y fut inhumé solennellement. Il y eut ce jour-là une escarmouche avec un détachement du 17^{e} chasseurs de Paris. Un poste de trois cent vingt-sept hommes du 10^{e} bataillon de l'Aube, du 2^{e} bataillon de Paris, avec seize canonniers, était caserné dans le presbytère au mois de décembre 1793. Le poste est attaqué par les Chouans le 3 juin 1794. Le convoi escortant la malle de Fougères, attaqué par Bonteville et René de Chalus, est obligé de rétrograder et perd trente-cinq hommes, le 4 octobre ; semblable attaque et même issue aux mois de janvier et d'avril 1796. A la même époque, les Chouans découvrent le presbytère et coupent le clocher. Le 27 janvier, vingt hommes suivaient les Mécontents ; aucune soumission, impossible de publier la proclamation des Consuls.

Maires

Maires : Louis *Leroy,* curé de la Pellerine ; démissionnaire le 26 novembre 1790. — Antoine *Chardon,* ex-maître de poste, 1791. — Antoine *Chardon,* 1798, 1804. — *Chardon,* 1821, 1840. — *Moulay,* 1850-1866. — *Chardon,* 1866-1894. — *Launay,* 1894. — A. *Chardon,* 1901.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1700 à la mairie, depuis 1668 au greffe de Mayenne. — Arch. nat., G/7. 525 ; P. 398 ; 1.349, f. 9 ; F/19. 449 ; F/1c, III, Mayenne, 5. — Arch. de la M., B. 5, 1.690, 1.710, 1.720, 1.732, 1.765. — Lib. fundat., t. II, p. 112-114. — *Mém. de M. de Pontbriand,* p. 208, 278, 333. — Tit. de M. de Crozé. — Note mss. de M. Derieux, curé. — *Rev. arch. de Mayenne,* p. 215.